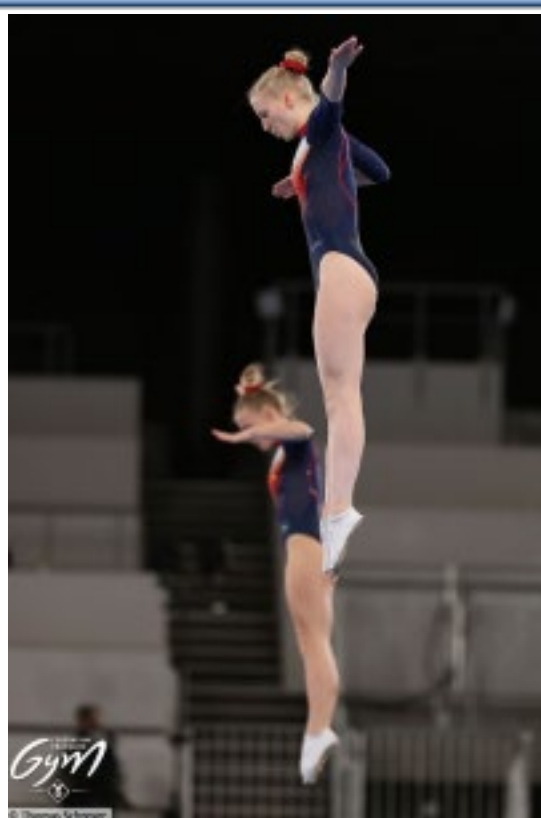




DOSSIER CLUB ET TECHNIQUE



Le Cercle Paul Bert TSA de Rennes, la Ville de Rennes et le Comité Régional Bretagne de la Fédération Française de Gymnastique sont heureux de vous accueillir à Rennes.

Cette compétition est ouverte à tous les licenciés 2025-2026 pour les clubs affiliés des Comités Régionaux Bretagne et open aux Comités de proximité pour la Sélective Trampoline.

La compétition est sélective pour :

- Le Championnats de France Filières Fédérales, Performance et Élite en Trampoline (S3).

Cette compétition se déroulera conformément au règlement technique 2025-2026 de la Fédération Française de Gymnastique.

Ce dossier club regroupe toutes les informations nécessaires pour que votre accueil se passe dans les meilleures conditions :

- Date et lieu de la compétition
- Modalités d'engagement
- Informations techniques diverses.
- Accueil
- Restauration
- Accréditations

Contacts

C.O.L

Cercle Paul Bert TSA

Tél : 02 23 40 25 76

E.Mail CPB TSA : cpbtsa-secretariat@gmail.com

Comité Bretagne : Fanny MOREL

E.Mail : fanny.morel@ffgym.fr

Responsables techniques

Tumbling:

Yves TARIN

Tel: 06 88 37 91 05

E.Mail: yves.tarin.tsa@gmail.com

Trampoline:

Maxime LE GALLO

Tel : 06 85 57 94 40

E.Mail : legallomax@orange.fr

Engagements

Date de forclusion : Lundi 23 Mars 2026

Engagements des gymnastes :

Les gymnastes / unités doivent être engagés via Engagym avant le 23 mars 2026 (23h59).

Forfaits : il appartient à chaque club de déclarer forfait en cas de non participation, via l'interface Engagym.

- Forfait déclaré pour la date de forclusion (23 mars 2026) : pas de droit d'engagement à régler (sauf si demande de repêchage pour le niveau supérieur), pas d'amende ;
- Forfait justifié après la date de forclusion (après le 23 mars 2026) : droit d'engagement dû, pas d'amende. Un justificatif doit être fourni (certificat médical, attestation de l'employeur ou de l'établissement scolaire...). Le club a cependant l'obligation de mettre un juge à disposition pour la compétition.
- Forfait non déclaré ou déclaré après la date de forclusion et non justifié : droit d'engagement dû et application de l'amende en vigueur. Le club a cependant l'obligation de mettre un juge à disposition pour toute la compétition.

Règlement des engagements : montant de l'engagement : se référer à Engagym. Le bordereau automatiquement édité fait office de facture et correspond au montant des droits d'engagements dus arrêtés au 23 mars 2026. (tout bordereau téléchargé avant cette date ne tiendra pas compte des éventuels forfaits).

Les gymnastes ne seront pas autorisées à concourir si les engagements n'ont pas été réglés.

Le règlement des droits d'engagements est à effectuer en privilégiant le virement auprès du Comité Bretagne de Gymnastique. Si paiement par chèque, merci de le libeller à l'ordre de

« Comité de Bretagne FFGym » et de l'adresser au Comité Bretagne de Gymnastique - 4 allée Marie Berhaut – 35000 Rennes.

Le montant des engagements dus est directement calculé par Engagym, le bordereau faisant office de facture.

ACCREDITATIONS

Les demandes d'accréditations dirigeant et entraîneurs se font via engagym comme pour les gymnastes.

A l'accueil des clubs, chaque responsable de club se verra remettre les accréditations suivantes :

- 1 accréditation dirigeant (s'il en a fait la demande sur engagym)
- 1 accréditation par gymnaste engagé 1 accréditation par juge engagé
- 1 accréditation par entraîneur (s'il en a fait la demande via engagym)

Le nombre d'accréditations entraîneur pour chaque club est défini par le nombre de gymnastes (par discipline):

- 1 entraîneur pour 1 ou 2 gymnastes
- 2 entraîneurs pour 3 à 8 gymnastes
- 3 entraîneurs pour 9 à 14 gymnastes
- 4 entraîneurs pour 15 gymnastes et +

Programme Prévisionnel – cf document annexe

L'ordre de passage sera consultable 7 jours avant la compétition sur le site du comité www.ffgymbretagne.com. N'hésitez pas à consulter régulièrement le site pour vous tenir au courant des éventuelles mises à jour.

DIMANCHE 5 avril 2026 – ouverture de la salle à 9h00

Prévisionnel :

Trampoline : Filière Fédérale 11h00 – 12h30

TRS 13h – 14h00

Filière performance et filière Elite : 14h30 – 16h30

(Modification des horaires possible en fonction des engagés)

Dès que le nombre d'engagés sera connu, vous recevrez le timing définitif par mail.

INFORMATIONS TECHNIQUES DIVERSES

Le club devra remettre toutes les feuilles de libre pour l'ensemble des épreuves à l'accueil des clubs lors du retrait du dossier.

Vérification des licences

ATTENTION : Les licences des athlètes et entraîneurs seront vérifiées à l'entrée de la salle d'échauffement.

L'entraîneur devra les avoir avec lui. Elles devront comporter les photos des athlètes présents.

Certificat médical Elite

Certaines catégories nécessitent un certificat Médical Elite. Ce certificat doit être envoyé à la Fédération Française de Gymnastique à

certificatmedicalelite@ffgym.fr.

Les gymnastes dont le certificat n'a pas été envoyé à la FFGYM doivent fournir ce certificat sur le site de la compétition sans quoi ne seront pas autorisés à concourir.

Accès plateau de compétition:

L'accès au plateau de compétition n'est autorisé qu'aux compétiteurs, aux entraîneurs et aux juges. Les compétiteurs doivent maintenir l'espace de compétition dégagé de leurs effets personnels.

Lieu de compétition

**Salle des Sports Acrobatiques
Cercle Paul Bert de Rennes
5 allée Pierre de Coubertin
35 200 Rennes
tél : 02 23 40 25 76
e.mail : cpbtsa-secretariat@laposte.net**

Attention : Les places de parking sont en nombre très limité autour de la salle. Il est indispensable de se garer sur le parking de la piscine de Bréquigny – Boulevard Albert 1er – qui se trouve à 3 mn à pied de la salle.

Accueil des délégations, juges et officiels

L'accueil se fera dans le hall de la salle de sports acrobatiques
à partir de 10h00 le dimanche 5 avril 2026

Billetterie

L'entrée publique sera payante. Vous pourrez acheter vos billets à l'entrée du site de compétition.

1 jour : 6 euros l'entrée, 5 euros les licenciés Gratuit moins de 5 ans

Plan d'accès

Accès routier :

Rocade sud-est, sortie n°7 Porte de Bréquigny, rue de Nantes, à droite boulevard Albert 1er, à droite avenue de Bréquigny, à gauche allée Pierre de Coubertin.

Stationnement :

Parking de la piscine de Bréquigny sur le boulevard Albert 1er.

Possibilité de garer les cars.

Accès à la salle à pied en traversant le complexe sportif de Bréquigny (3mns).



Une buvette sera organisée sur place. (Restauration froide).

Formalité	Où	Date limite
Engagement des gymnastes	Engagym	26 janvier 2026
Accréditations entraîneurs et dirigeants	Engagym	26 janvier 2026
Engagement des juges	Engagym	26 janvier 2026
Paiement des engagements	Comité Bretagne de Gymnastique	28 janvier 2026
Certificats médicaux Élite	certificatmedicalelite@ffgym.f r	